



Message du Chapitre Général 2022

Première session du 27 avril – 6 mai 2022 à Troussures

La première session du Chapitre général des Frères de Saint-Jean s'est tenue du 27 avril au 6 mai 2022 au prieuré de Troussures (Picardie – France) ; elle a rassemblé 51 frères venus du monde entier. Voici le message final pour la première session. La deuxième session aura lieu du 11 au 24 octobre 2022, toujours à Troussures.

La spécificité de ce Chapitre repose sur le travail préparatoire réalisé depuis 2019 par 16 Commissions. De nombreux frères et sœurs de la Famille Saint Jean et des personnes extérieures ont été associés à ce travail préparatoire.

• Ouverture

Le Chapitre général s'est ouvert par un temps spirituel, avec une journée et demie de réflexion sur la spiritualité johannique. Frère Gabriel-Mary, qui achève de rédiger sa thèse de doctorat en théologie spirituelle à l'Angelicum (Université Pontificale à Rome) sur le même thème, nous a partagé le fruit de son travail en trois conférences, alternant avec des partages en groupe. Il a mis en lumière le développement historique de cette tradition johannique, ses richesses et aussi l'importance de ne pas l'isoler du reste de la tradition de l'Eglise. Frère Gabriel-Mary nous a aidés à prendre conscience de ce bel héritage et a éveillé davantage notre désir de le travailler.

• Rapports du Prieur général et du Maître des études

Selon ce qui est prévu dans nos Constitutions, nous avons entendu le rapport d'activité de frère François-Xavier, Prieur général, puis celui de frère François-Frédéric, Maître des études. Il s'agissait pour eux de montrer les points importants de leurs mandats en termes de visite des prieurés, d'actes de gouvernement, d'actions de grâces, de problèmes rencontrés et de défis à relever pour le futur.

Pour frère François-Xavier, "le principal défi lancé à la Congrégation est venu de la révélation des abus commis par le p. M.-D. Philippe et par des frères ; abus dont nous avons pris conscience de la gravité avec le temps". L'autre défi est celui de la transition vers un gouvernement décentralisé.

Dans son rapport, frère François-Frédéric s'est placé dans la perspective d'une formation intégrale, qui outre les études implique les dimensions humaine, pastorale, spirituelle et de vie religieuse. Il a évoqué également les richesses et défis de la décentralisation quant à la formation, notamment les besoins en frères formateurs.

Ces deux rapports ont été suivis d'un temps de réponses aux questions posées par les membres du Chapitre.

- **Commissions**

Une bonne part de la préparation de ce Chapitre général avait été confiée à des commissions qui ont pu travailler notamment avec des experts extérieurs et ont procédé à de nombreuses consultations auprès des frères de la Congrégation. Les frères du Chapitre ont ainsi bénéficié de réflexions mûries pendant 3 ans et sur lesquelles ils ont pu se prononcer.

- **Charisme**

Nous avons travaillé à la rédaction d'un texte présentant notre charisme de Frères de Saint-Jean. Il est l'aboutissement des travaux de la Commission Charisme depuis le Chapitre général de 2019 et de différentes consultations (de l'ensemble des frères, des différents chapitres régionaux), ainsi que des échanges durant le présent Chapitre. Il s'agissait de donner dans un bref document une expression actualisée de notre identité de Frères de Saint-Jean. Le texte adopté (cf. annexe) comporte trois parties : les éléments essentiels de notre spiritualité, notre témoignage au service de l'Eglise et notre mode de vie. Ce texte sera envoyé au Dicastère de la Vie Consacrée à Rome qui souhaitait disposer d'un tel document. Il sert désormais de référence pour exprimer notre identité.

- **Textes fondamentaux**

La Règle de vie écrite par le p. M.-D. Philippe a fait partie des textes fondamentaux de la Congrégation. Elle comporte des éléments significatifs de notre patrimoine. Comme première expression de ce que les frères voulaient vivre, elle a joué un rôle important pour la vocation et le soutien spirituel de beaucoup d'entre nous.

Le Chapitre général de 2019 a affirmé que « si le charisme est une vie selon l'Esprit Saint, le p. M.-D. Philippe, en raison des graves abus qu'il a commis, ne peut pas être un modèle de cette vie. En conséquence, les Frères ne se réfèrent plus à lui comme à une norme pour actualiser leur charisme aujourd'hui ». En raison de ces prises de conscience ainsi que des manques et des ambiguïtés du texte, le Chapitre général de 2022 a estimé que la Règle de vie ne peut désormais plus être une référence pour notre vie et a pris la décision de la retirer des Constitutions (cf. C. 9-25), de ne plus la mentionner dans la cédule de profession (cf. C. 38), ni de la lire et commenter au cours des chapitres (cf. D. 85.7).

Le Chapitre général a reconnu le caractère premier des Constitutions, comme expression de notre vocation et de notre mode de vie, et veut centrer sur elles le travail de réforme pour les années qui viennent.

Pour les mêmes raisons, le Chapitre a choisi de ne plus réciter communautairement les deux prières rédigées par le p. M.-D. Philippe : la prière de consécration à Marie, "Comme le Père vous a choisie", et la prière à saint Jean, "Ô Jean Etoile étincelante de l'Eglise".

En ce qui concerne l'avenir, le Chapitre propose que des suggestions de prières, aussi bien tirées de la tradition de l'Eglise qu'écrites par notre Communauté, puissent être envoyées à la Commission "Textes fondamentaux" d'ici le 30 septembre 2022. En outre, le Chapitre a souhaité que soit constitué un recueil de prières, sous la responsabilité du liturgiste de Congrégation.

- **Démarche pénitentielle à l'égard des victimes**

Le Chapitre général de 2019 avait demandé que soit mise en place, quand les conditions seraient réunies, une célébration de demande de pardon à l'égard des victimes d'abus commis par le fondateur ou des frères. Depuis lors, une commission a travaillé sur ce sujet avec l'aide du Dr Isabelle Chartier-Siben,

victimologue et fondatrice d'une association d'aide aux victimes, « C'est à dire¹ ». Invitée à intervenir au Chapitre, elle a insisté, en nous rapportant la parole de victimes sur ce sujet, sur la qualité et l'authenticité d'une demande de pardon, et nous a présenté les conditions préalables à observer. Il nous faut notamment reconnaître les actes d'abus avec les mots précis et prendre pleinement conscience “de la souffrance et de la destruction imposée, infligée aux victimes”. Nous avons pris conscience que l'enjeu ne résidait pas d'abord dans l'organisation d'une célébration de demande de pardon, mais dans l'exercice de notre responsabilité à tous les niveaux (Congrégation, prieuré, personnel) et dans notre engagement sur différents plans : pénitence, prière, réparation, devoir de mémoire, et enfin demande de pardon. Lors de la deuxième session, nous aurons à nous saisir des deux questions suivantes : « *Quels gestes et quelles démarches me paraissent appropriés pour avancer sur le chemin de reconnaissance des abus et des souffrances vécues par les victimes ? Quelles démarches de demande de pardon me paraissent envisageables pour exercer notre responsabilité collective et individuelle ?* »

• **Rencontre avec la Prieure générale et la Responsable de la formation des Sœurs Apostoliques**

Sœur Claire de Jésus, Prieure générale des Sœurs Apostoliques de Saint-Jean, et sœur Dominique, Responsable de la formation, avaient été invitées par frère François-Xavier à s'adresser au Chapitre. Cette rencontre faisait suite au passage du Prieur général au Chapitre général des Sœurs Apostoliques en novembre dernier. Il y avait fait une demande de pardon pour les comportements irrespectueux et gravement abusifs de frères envers des sœurs, demande qu'il a partagée aux frères du Chapitre. A ce sujet, les sœurs nous ont rappelé d'une manière délicate mais franche ces faits douloureux. Après nous avoir dit leur joie de coopérer avec les frères, sœur Claire de Jésus et sœur Dominique nous ont fait part aussi de difficultés dans cette coopération, dans la formation et des apostolats communs. En particulier, des sœurs ont eu à souffrir du cléricalisme de la part de frères qui ne les avaient pas respectées. Le Chapitre a été impressionné par cet échange, qui nous invite à relire notre histoire commune et nous engage à des relations plus ajustées, respectueuses et fraternelles. Ce sera un chemin fécond pour le témoignage de la Famille Saint-Jean et notre coopération dans la mission.

• **Décentralisation**

Depuis plusieurs années, un chantier est engagé dans notre communauté pour une décentralisation du gouvernement et la constitution de provinces. Ce mouvement s'inscrit désormais dans le chemin synodal auquel le Pape François invite toute l'Eglise. Nous avons donc poursuivi nos réflexions, intégrant les consultations des derniers Chapitres vicariaux et pro-provinciaux. Les éléments majeurs d'appréciation proviennent de l'expérience : depuis trois ans, trois de nos grandes régions (Afrique, Amériques, Europe-Nord) ont expérimenté le statut de “pro-province”. Les retours de frères ayant vécu cette expérience furent positifs, notamment en raison d'une plus grande responsabilisation des régions.

Notre Chapitre a adopté le cadre juridique d'un statut dérogatoire à nos Constitutions actuelles qui servira pendant les six prochaines années. L'érection des provinces sera soumise au vote du Chapitre lors de sa seconde session.

¹ <https://cestadireweb.org>

• Formation

Dans le cadre de la réflexion sur l'unité et la diversité culturelle au sein de notre formation, frère François-Frédéric, en tant que Maître des études, a exprimé face aux frères du Chapitre une demande de pardon à l'égard des frères venus d'autres pays pour faire leur formation en France. En effet, même si depuis des années un effort important a été mené dans nos lieux de formation à travers le monde pour mieux tenir compte de la variété des cultures, nous avions à reconnaître que cela n'a pas toujours été le cas, que des frères en ont souffert, que certains en restent blessés. Nous avons encore à faire des progrès dans l'accueil des frères et l'ouverture à leurs spécificités culturelles.

En lien avec la décentralisation, nous avons réfléchi sur l'avenir de la formation initiale au sein de notre communauté. Dans les dernières années, plusieurs maisons d'études de philosophie ont été développées (Simbock au Cameroun, Cebu aux Philippines). Se pose maintenant la question du cadre international de nos études de théologie et de l'unité de notre formation. Le travail a été engagé et doit se poursuivre à la deuxième session.

Dans le travail sur notre future *Ratio Formationis*, texte présentant la formation permanente et initiale, nous avons étudié les "dynamiques de croissance" selon les dimensions de la formation : spirituelle, humaine, intellectuelle, religieuse, communautaire et apostolique. Lors de la deuxième session, par un vote, nous aurons la possibilité d'exprimer notre avis au Prieur général sur la promulgation du texte de la *Ratio Formationis*.

Par ailleurs, le Chapitre a décidé, à titre expérimental pour 6 ans, de remplacer la charge de Maître des études par celle d'un responsable de la formation intégrale.

• 2^{ème} session du Chapitre général

Outre la continuation de thèmes de la première session, les frères du Chapitre se retrouveront en octobre pour travailler de nouveaux sujets liés aux commissions suivantes : Commission interdisciplinaire (étude des abus dans la Famille Saint-Jean sous le triple aspect historique, doctrinal et psychologique), Commission doctrinale (examen critique de livres du p. M.-D. Philippe), *Ratio Studiorum* (complément de la *Ratio Formationis* pour les études), Vieillesse et Dépendance, et Chant liturgique. Nous aborderons aussi un important chantier qui nous occupera dans les années à venir : la révision de nos Constitutions. Les frères du Chapitre auront enfin à élire les conseillers du Prieur général et le frère responsable de la formation intégrale.

• Conclusion

Selon les mots de frère François-Xavier, nous pensons que nous avons à écrire "une histoire évangélique semblable à celle de ces hommes qui ont voulu suivre le Christ et qui ne l'ont rencontré vraiment que le jour où ils se sont rendu compte qu'ils étaient pécheurs. C'est là justement que le Christ voulait les rencontrer et leur faire part de sa vie, une vie qu'il leur donnait la mission d'annoncer." En ce sens, le Prieur général nous a développé une interprétation spirituelle du "processus de deuil" que nous connaissons. Nous sommes invités par le Christ au changement radical de la joie pascale.

Nous remercions beaucoup les frères du Prieuré de Troussures et l'équipe de bénévoles laïques, grâce auxquels ce Chapitre a pu se dérouler dans les meilleures conditions. Dans l'action de grâce à l'Esprit Saint pour tout ce qui a été vécu, spécialement la liberté de parole et la bienveillance mutuelle, les frères du Chapitre confient à Dieu la Communauté et sa fécondité apostolique.